

CARTE
ZAD

→

PARTAGEZ
DE VRAIS MOMENTS



Pôle Jeunesse et Innovation



Présentation du dispositif Carte ZAP



LA VIE EN
VOSGES
le Département

UNE CARTE NOVATRICE

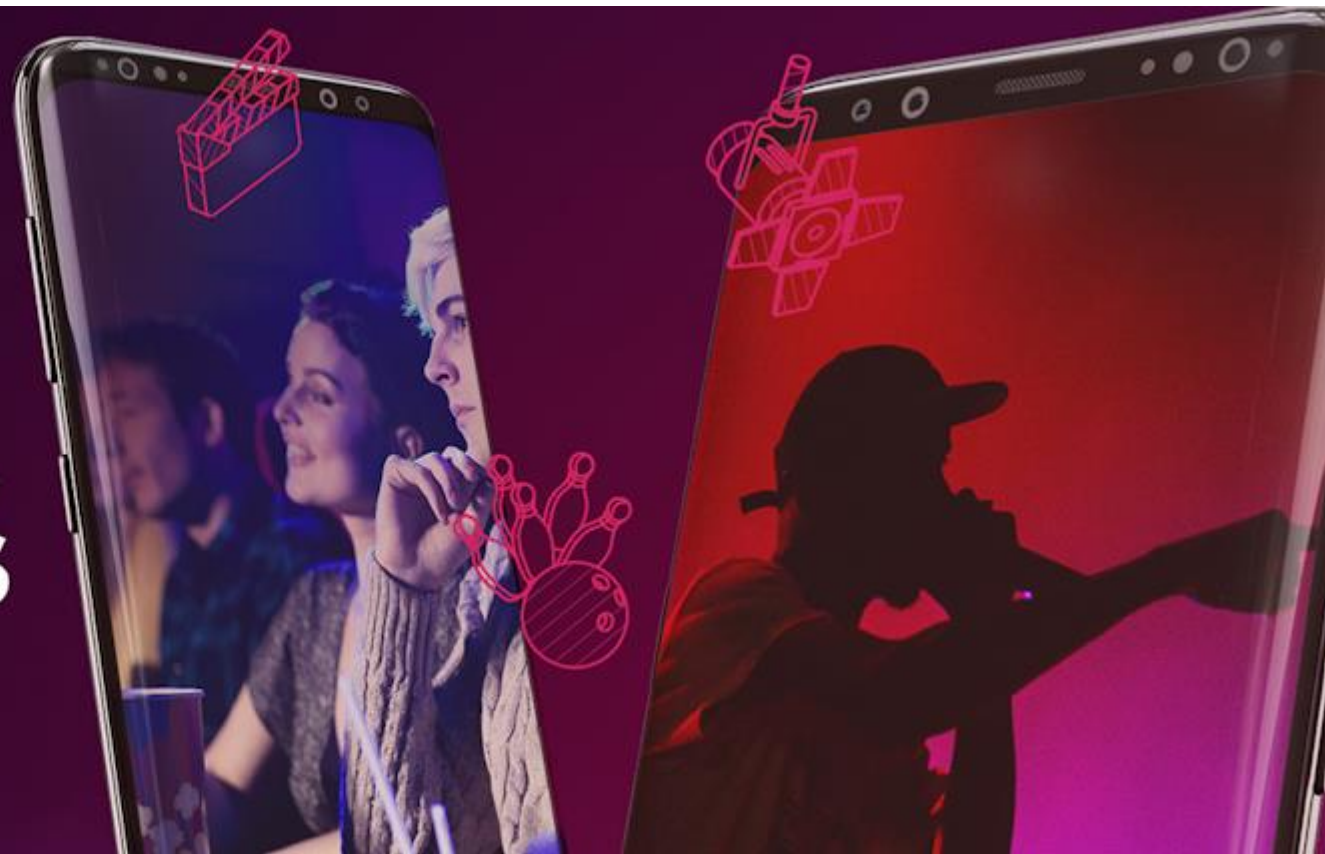


Dispositif porté par le Conseil Départemental des Vosges depuis 1993

- Une carte pour les **10-25 ans** qui a 2 ambitions :
- Favoriser l'autonomie des jeunes et leur proposer des avantages financiers encadrés,
- Encourager à la découverte et à la pratique d'activités sportives, culturelles,
- Vendue **10 €** et valide du 1er septembre au 31 août de l'année suivante
- **+ de 11 000 bénéficiaires** sur les 2 dernières campagnes
- **+ de 400 partenaires** sur toutes les thématiques



**AVEC LA CARTE ZAP,
PARTAGEZ DE VRAIS
MOMENTS !**





211€ d'avantages répartis en portemonnaies

Portemonnaie AUTONOMIE → 39 €

Portemonnaie LIVRES → 25 €

Portemonnaie CULTUREL → 10 €

Portemonnaie SPECTACLE → 12 €

Portemonnaie SKI → 15 €

Portemonnaie BAFA → 100 €

Licence sportive → 10 €

+ Parrainage → 10 €

Vie pratique / loisirs → Remise accordée



Zoom sur le portemonnaie AUTONOMIE – 39€



4 types de partenaires peuvent être associés à ce portemonnaie

Cinéma

- ✓ Structure **vosgienne** d'exploitation cinématographique, de droit privé, public ou associative.

Auto-école

- ✓ Structure faisant l'objet d'une inscription au registre du commerce et des sociétés ayant pour activité l'enseignement de la conduite dans les Vosges.

Piscine / patinoire

- ✓ Structure vosgienne de droit privé ou public proposant une activité piscine et/ou patinoire.

Formation (JSP, secourisme, pêche)

- ✓ Structure vosgienne de droit privé ou public ou section vosgienne de sapeurs-pompiers proposant des formations secourisme ou formation certifiante.

Pour tout autre périmètre, le service ZAP se réserve le droit d'étudier la proposition



Zoom sur le portemonnaie LIVRE – 25€



- ✓ Être une librairie indépendante ou une franchise faisant l'objet d'une inscription au registre du commerce et des sociétés **dans les Vosges**, ayant pour activité la vente de livres, papeterie et journaux ou dont la principale activité est la commercialisation de biens culturels.

Zoom sur le portemonnaie CULTUREL – 10€



- ✓ Être une structure communale, intercommunale ou associative à but non lucratif proposant un enseignement artistique régulier tout au long de l'année, quelle que soit la discipline (musique, danse, théâtre, arts du cirque ou vidéos).
- ✓ Conditions d'éligibilité :
 - L'opération doit être inscrite dans le projet pédagogique et/ou d'établissement pluriannuel de la structure
 - Les enseignements artistiques doivent être dispensés par des intervenants professionnels et/ou qualifiés

Zoom sur le portemonnaie SPECTACLE – 12€



- ✓ Être une société de diffusion et d'organisation de spectacles vivants dans les Vosges.
- ✓ Être une association organisant des festivals dans les Vosges

Zoom sur le portemonnaie SKI – 15€



- ✓ Être une station de remontée mécanique **Vosgienne**.
- ✓ Accepter la carte ZAP dans la limite de 1,50€ sur un forfait journée ou demi-journée grand domaine (exclus les forfaits spéciaux, petits domaines ou débutants, journée + repas, tarif groupe et scolaire) quelle que soit la période, pendant ou hors vacances scolaires.

Zoom sur le portemonnaie BAFA – 100€



- ✓ Être un organisme de formation BAFA ou BAFD du Grand-Est dispensant dans les Vosges, la session d'approfondissement ou la session de perfectionnement

Zoom sur le portemonnaie LICENCE SPORTIVE – 10€



- ✓ Être une association / Club ou association sportive scolaire proposant des licences sportives de compétition ou de loisirs.

Zoom sur le portemonnaie PARRAINAGE – 10€



- ✓ Les bénéficiaires ont la possibilité de parrainer au maximum 4 de leurs amis.
- ✓ Chaque parrainage octroie **2,50 €** supplémentaires sur ce portemonnaie,
- ✓ Les partenaires inscrits dans une thématique peuvent cumuler le portemonnaie parrainage.

Zoom sur les avantages vie pratique / loisirs



Vous pouvez devenir partenaire ZAP en offrant des remises (à votre charge) aux détenteurs d'une carte ZAP valide si vous êtes une société, une association ou une structure publique implantée dans les Vosges.

Cela peut inclure par exemple des réductions sur des frais d'adhésion, des tarifs préférentiels pour des entrées, des services, des locations, des offres spéciales ou tout autre avantage attrayant pour les jeunes Vosgiens de 10 à 25 ans.

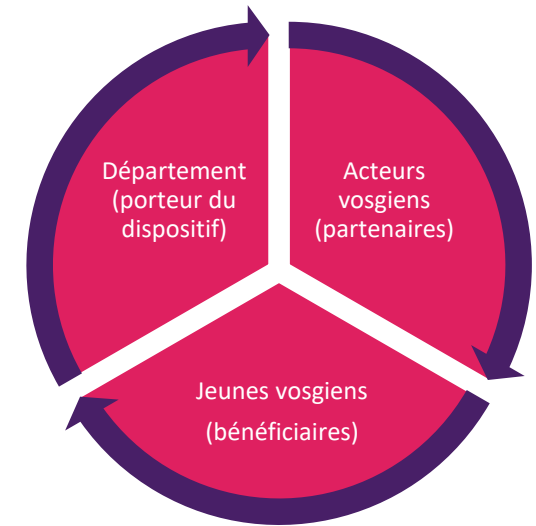
Pour demander votre affiliation au réseau des partenaires, la ou les remises que vous proposez doivent respecter et être en accord avec les valeurs promues par la carte ZAP.

POURQUOI devenir partenaire de la Carte ZAP ?



Accéder gratuitement à ce dispositif pour :

- Vous donner la possibilité de faire connaître votre activité et votre structure aux jeunes vosgiens,
- Vous appuyer sur un dispositif connu et exclusif depuis 30 ans sur l'ensemble du territoire vosgien,
- Vous apporter une visibilité au travers du le portail ZAP et de l'application mobile, et communiquer vos bons plans et actualités,
- Vous appuyer sur un réseau d'acteurs Vosgiens,
- Faciliter l'accès des jeunes Zappeurs à des avantages financiers via votre structure,





S'inscrire au dispositif :

- ✓ Tout au long de l'année et renouvelable chaque année,
- ✓ Créer un compte sur le site <https://zap88.vosges.fr/partenaires> ,
 - ✓ Choisir la thématique,
 - ✓ Insérer une photo de la structure et logo,
 - ✓ Le service carte ZAP instruit le dossier et valide votre adhésion.

Comment faire les transactions:

2 possibilités, en se connectant sur :

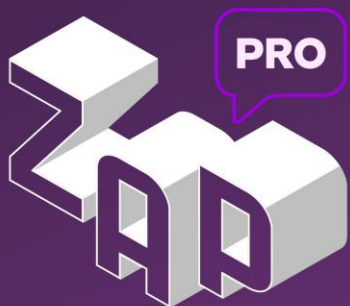
- ☐ le portail [ZAP88.vosges.fr/partenaires](https://zap88.vosges.fr/partenaires)
- ☐ l'application **ZAP88 Pro** (à télécharger gratuitement sur les stores iOS ou Android)

Les remboursements :

Le fichier des remboursements est généré tous les 15 jours de manière automatique.

Ensuite 1 semaine au maximum de traitement est nécessaire.





L'APPLI CARTE ZAP // **POUR LES PROS !**



**Le service Carte ZAP reste à votre
disposition pour
toutes questions supplémentaires
au 03 29 29 86 39 / 03 29 29 89 60
ou ZAP88@vosges.fr
Nous sommes impatients de vous
compter parmi
nos partenaires!**

